

Monuments aux Morts

Valmondois a la particularité d'avoir deux Monuments aux Morts. L'un réalisé par Charles Geoffroy-Dechaume se trouve devant le cimetière et l'autre se situe devant l'Eglise. Mais connaissez-vous l'histoire de leur érection ?



"Nos Monuments aux Morts.

Chacun aura remarqué que nous possédons deux monuments érigés à la mémoire de nos morts tombés lors de la Grande Guerre de 1914-1918 auxquels viendront s'ajouter malheureusement ceux des conflits qui ont suivi.

Il est vrai que bon nombre de communes ont honoré leurs disparus avec deux, voire trois monuments : les uns dédiés aux morts, les autres à la Victoire, les troisièmes à une autre cause. Mais ce qui s'est passé dans notre village, entre mars 1920 et septembre 1922, mérite que l'histoire en soit contée.

La paternité du projet revient à un comité présidé par M. Celos, remplacé en mars 1920 par M. Cochegrue. M. Geoffroy-Dechaume propose alors plusieurs projets de monuments et s'engage à réaliser celui qui sera retenu. En septembre 1920, le comité décide d'une souscription destinée à l'érection de ce monument. Tout se passe donc bien et cette souscription récolte 6 000 francs.

En mai 1921, le projet prend forme et la question se pose alors : où doit-on mettre ce monument ?

Certains proposent la place de la Mairie, mais c'est déjà la place d'Honoré Daumier que d'autres ne veulent pas voir déplacer. La place de l'église emporte les suffrages d'une autre tendance car c'est là que se trouvait l'ancien cimetière. Mais les opposants réfutent le choix, prétextant que le monument sera trop près de la route avec toutes les nuisances qui en découleront. La dernière proposition, qui rassemble le plus d'opinions favorables et qui est retenue, est d'ériger le monument à l'entrée du cimetière.

Commence alors une querelle entre les défenseurs de la place de l'église et ceux de l'entrée du cimetière. De nombreux articles des deux parties paraissent dans le journal «Le Progrès de Seine-et-Oise». La polémique enfle et le ton monte lorsque, le 12 juin 1921, le conseil municipal, décide que « ... l'emplacement du monument aux morts se situera à l'entrée du cimetière ou dans le cimetière et non sur une place publique... ». Tollé du comité de souscription qui dit ne pas avoir été consulté avant cette décision et de la section de l'Amicale des anciens combattants, créée, il est vrai, après la mise en place du comité, mais qui tient à être partie prenante dans ce projet.

Le 25 septembre 1921, le comité organise une réunion dans la salle du patronage et décide de l'emplacement du monument : ce sera place de l'église. Cette décision provoque des démissions en chaîne dont celle de M. Geoffroy-Dechaume. Le nouveau président, M. Duprez, reçoit le soutien des anciens combattants.

Le 16 octobre 1921, un deuxième comité est créé dont le président est M. Verger avec le soutien de la municipalité. Une nouvelle souscription est ouverte : elle recueillera plus de 8 000 francs (dont 1 321 francs reversés en octobre 1922 par le premier comité).

Les relations entre les deux parties s'enveniment et les anciens combattants, qui tenaient une réunion dans la salle de la Mairie' en sont expulsés par le Maire au prétexte qu'ils ont souillé le tapis recouvrant la table du conseil.

Le monument aux morts de la place de l'église est inauguré le 17 avril 1922 par M. Duprez, président du comité, en présence de nombreux Valmondoisiens et de nombreux curieux venus des communes alentours, mais en l'absence d'officiels (municipalité et autres représentants de l'Etat).

Le deuxième monument, sculpté par M. Geoffroy-Dechaume, est érigé au bas de l'escalier menant à l'entrée du cimetière. Il est inauguré le 23 septembre 1922 par le Maire adjoint, M. Caffin, M. Bescherelle, Maire de la commune, étant décédé quelques jours avant cette inauguration. Un ancien ministre, M. Leredu, des députés et de nombreuses personnalités assistent à cette cérémonie à laquelle les anciens combattants ne participent pas, expliquant leur décision par le fait qu'on les avait expulsés de la Mairie.

Le 11 novembre 1922, afin de clore cet épisode tragi-comique et montrer sa volonté de réconciliation, la section des Anciens combattants de Valmondois organise la première cérémonie officielle de commémoration de l'Armistice de 1918 en allant se recueillir et bénir les deux monuments.

Cette cérémonie rassemble plusieurs centaines de Valmondoisiens, mais l'absence de la municipalité est fortement critiquée."

Source : Le journal « Le Progrès de Seine-et-Oise » sous la plume de son correspondant qui signe sous le pseudonyme « le vieux sanglier ».

Merci à Eli Samson de nous avoir communiqué ce texte issu des archives familiales.



Liens utiles

[Derrière les noms des Monuments aux Morts de Valmondois](#)